

Comment Vauban défendit le Gouverneur d'Entrevaux contre l'Evêque

Le Diocèse français de Glandèves (Entrevaux) (1) comprenait autant de paroisses dans le Comté de Nice soumis à la Maison de Savoie qu'en terre de France, ce qui rendait délicate la situation de l'évêque français quand la France et la Savoie étaient en guerre.

Jusqu'en 1760, la place forte d'Entrevaux se trouvait à la limite de la frontière, « à une portée de mousquet des terres de la Comté de Nice » et commandait le passage de la vallée du Var. Vauban avait transformé les fortifications archaïques de la ville et installé un château fort, comme un nid d'aigle, sur le sommet de la montagne verticale, auquel on accède par un chemin roide, accroché au roc, pourvu, de distance en distance, de redoutes et de nombreuses portes, ce qui donne à la petite place forte un aspect fort curieux. Les travaux commencés le 12 février 1692 durèrent plus de dix ans. Vauban séjourna à nouveau, une vingtaine de jours, à Entrevaux, dans l'automne 1700.

La ville est serrée étroitement entre le rocher et les remparts plongeant dans le Var. Dans cette fourmilière, la population de près de 2.000 habitants était remuante, prompte à prendre parti pour ou contre l'une des autorités civile, militaire ou religieuse quand circulaient des rumeurs défavorables

(1) Le siège épiscopal fut d'abord à Glandèves, *civitas Glandatae*, petite cité qui était située sur la corniche formée par un ressaut de la montagne de Gourdan. Elle souffrit des invasions barbares et fut à peu près détruite par les Sarrasins au 8e siècle. La population se regroupa sur la rive gauche du Var et bâtit Entrevaux. Les évêques continuèrent à porter le titre de Glandèves. Jean-Baptiste de Belloy, évêque de Glandèves devint, en 1751, évêque de Marseille, puis cardinal-archevêque de Paris. Il ne reste de l'antique Glandèves, qu'une tour, de vénérables murailles à côté de quelques fermes.

Mgr César de Sabran occupa le siège épiscopal de Glandèves de 1702 à 1720. Il fut l'un des dix-huit évêques qui engagèrent le Régent, en 1716, à demander au pape des explications sur la bulle *Unigenitus* du 8 septembre 1713. Il était jaloux de ses intérêts et prérogatives, enclin à la chicane et d'un caractère assez vif. Il revendiqua le titre de coseigneur de la Sedz, mais il se désista quand les consuls communaux lui eurent démontré l'inanité de ses prétentions. Il disposait du palais épiscopal de ses prédécesseurs situé au quartier de la Sedz, sur la rive droite du Var, au milieu d'un parc ombragé ; il avait une maison au quartier champêtre de Villepasson et une résidence dans l'intérieur de la ville.

M. de la Contardièrre arriva à Entrevaux comme commandant de la place en 1691. Il était autant attaché à ses prérogatives et ne manquait pas de vivacité. Il habita d'abord dans le haut château fort. Puis il eut le titre de gouverneur d'Entrevaux, ce qui gêna les consuls municipaux, car ils perdaient le privilège du commandement de la ville basse et devaient inscrire au budget communal une partie du traitement du gouverneur. Celui-ci s'installa dans la ville, sur la place Saint-Martin, à côté de la maison épiscopale, ce qui déplut à l'évêque.

Les rapports entre Mgr de Sabran et M. de la Contardièrre s'aigrirent rapidement. Ils dégénérent en un différend qui dura des années, fit du bruit dans la région et même à la cour de Versailles, car l'un et l'autre saisirent les ministres de leurs griefs, intéressèrent de hautes personnalités à leur cause, adressèrent de multiples requêtes qui ont été conservées (1). Grâce à ces documents manuscrits, on peut suivre les principales phases de cette querelle.

Mgr de Sabran refusa de reconnaître à M. de la Contardièrre le titre de gouverneur et ne voulut l'appeler que commandant du château. Comme le traitement et les prétentions du gouverneur à loger en ville le major, l'aide major et à leur faire octroyer des indemnités alourdissaient les charges de la communauté et suscitaient des murmures dans la population, l'évêque encouragea ce mécontentement du public, si bien

(1) Archives Nationales, Fonds Guerre, Archives Anciennes et Correspondance. Cotes 1768 (juin-décembre 1704), 1897, 1899, 1900, 1904 (novembre-décembre 1705).

que le conseil de ville décida de ne déférer qu'à des ordres exprès et écrits de réquisition. En aménageant la maison du gouverneur, les maçons éclaboussèrent de plâtre une muraille épiscopale. Mgr de Sabran protesta avec véhémence dans Entrevaux et à Versailles.

Les vicissitudes de la guerre de la Succession d'Espagne, dans laquelle le duc de Savoie Victor Amédée II se rangeait du côté de l'empereur d'Autriche contre Louis XIV, allaient fournir à l'évêque et au gouverneur d'autres occasions de friction.

Sur les ordres du prince Eugène, le marquis de Blaisigny vint avec ses Impériaux investir Entrevaux, le 7 juin 1704. L'évêque conseillait de traiter avec l'envahisseur sous prétexte que la garnison composée à peine d'une centaine de soldats ne pouvait briser le blocus. Le gouverneur arma quatre compagnies d'hommes d'Entrevaux, attaqua par une nuit noire le camp des assiégeants sur le plateau de la Pigière et réussit à les déloger, à les mettre en fuite. Le siège était levé le 14 juin. Le secrétaire d'Etat à la guerre, M. de Chamillart complimenta M. de la Contardière, au nom du roi. La population d'Entrevaux fonda une messe pour commémorer sa délivrance.

Peu de temps après, le comte de Blagnasc, commandant des troupes piémontaises du camp de Nice, remontait la vallée du Var, rançonnait les communes, parvenait vis-à-vis d'Entrevaux, pillait les fermes de la Sedz, endommageait un peu les propriétés de l'évêque. Mgr de Sabran accusa M. de la Contardière d'avoir manqué de vigilance. Le gouverneur se défendit dans un placard qu'il fit apposer dans Entrevaux. L'évêque et le gouverneur polémiquèrent en répandant des pamphlets qui durent amuser les habitants et dont des exemplaires étaient régulièrement adressés à Versailles. L'évêque, se jugeant offensé, refusa les sacrements au gouverneur et le menaça de l'excommunication.

M. de la Contardière demanda, le 15 avril 1705, la protection de Vauban, en lui exposant les faits et les griefs dans un long mémoire.

«... Mgr l'évêque de Glandèves pousse la persécution contre moi avec une violence inouïe jusques aux monitoires, refus de sacrements, menaces d'excommunication. J'ai été obligé

de sortir de la place pour aller hors du diocèse satisfaire au devoir pascal. Pourquoi ? Pour un peu de plâtre que j'ai fait confiner à la porte par où il entre, mon changement de maison m'en ayant fait avoir besoin. Il a traité mon épouse avec une hauteur et une indignité qui n'auraient pas convenu à une soubrette.

Jaloux de ce que j'avais eu le bonheur de rendre inutile l'entreprise des ennemis sur cette place, il se vante sur toute cette frontière, même jusque dans l'assemblée de messieurs les évêques de cette province, qu'il avait tout fait à Entrevaux dans le temps du blocus, qu'il y donnait tous les ordres, qu'on ne voyait que lui sur les remparts, lui qu'on n'a pas vu une seule fois et qui n'a, dans cette occasion, donné que des marques de faiblesse et de crainte, jusques à venir me représenter fortement que Entrevaux n'était pas une place à soutenir une affaire, que je ne devais pas exposer la bourgeoisie à l'insolence et à la fureur du soldat, sur quoi j'eus beaucoup de peine à le rassurer... »

La Contardièrre joignait la copie d'une lettre de M. de Narbonne, lieutenant-général qui, le 4 mars 1705, avait passé le Var à la tête des troupes françaises pour assiéger Nice. On y lit notamment :

« M. l'évêque de Glandèves a tort de faire le pauvre puisque, de la manière dont il vit, il est un des riches évêques de la province, ayant près de 7.000 livres de rente toutes charges payées et n'en dépensant pas 2 ou 2.500, s'étant brouillé avec toute la terre pour n'être obligé de donner à manger à personne, n'ayant pas donné un seul repas aux officiers de la nombreuse garnison qu'il y eut ici la campagne dernière qui a été jusques à 17 compagnies, non plus qu'aux soldats et aux habitants dans le temps du blocus, enfin poussant la passion de l'intérêt jusques au dernier sordide.

Il faut être M. de Glandèves c'est-à-dire d'une hardiesse telle qu'il croit que le respect pour la mitre n'oserait permettre de la découvrir pour oser produire au roi son zèle pour son service dans le temps du blocus, lui qui n'y a donné aucun signe de vie que de représenter à La Contardièrre, la terreur peinte sur le visage, que Entrevaux n'était pas une place à soutenir un assaut, qu'il le savait par d'habiles gens et qu'il ne devait pas exposer ses habitants à la fureur du soldat et

qui y a donné d'autres marques de la dernière faiblesse. M. l'évêque de Glandèves a fait beaucoup de choses importantes contre le service du roi ... »

Vauban prit la défense du gouverneur d'Entrevaux dans la lettre suivante, adressée au secrétaire d'Etat à la Guerre, le 4 mai 1705.

« Je prends la liberté, Monsieur, dans l'incertitude ou plutôt dans la certitude où je suis que M. de la Contardière, commandant d'Entrevaux, n'a pas l'honneur d'être connu de vous, de vous faire celle-ci pour avoir celui de vous dire que je me sens obligé de rendre témoignage à son mérite. .

Il y a plus de 25 ans que je le connais pour un très brave et bon officier, homme de probité et de vie très exemplaire, ne connaissant aucun intérêt en lui. Je ne crois pas qu'il y ait homme de sa robe dans le royaume qui vive dans les règles de la religion plus étroitement que lui, ni qui la sache mieux. Depuis que je le connais, je ne lui ai point vu faire d'autre vie. Je suis sûr qu'il ne s'est jamais approprié pour un quart d'eau qui ne fût pas à lui. Parlez-en à tous ceux qui le connaissent, ils vous parleront comme moi, car il n'y a pas deux voix sur son chapitre.

Cet homme commande à une petite place frontière de la haute Provence située dans le pays le plus dur et le plus sauvage du royaume, peuplée d'une petite bourgeoisie mutine et très malaisée à gouverner, accoutumée même à tuer leur gouverneur. François premier leur accorda des privilèges (1) pour avoir tué le leur qui se voulait donner au duc de Savoie à ce qu'ils lui firent croire, qu'ils soutiennent avec beaucoup d'opiniâtreté, je veux dire leurs privilèges. Ils se sont élevés contre celui-ci depuis la paix de Ryswick signée et faillirent même à l'assassiner parce qu'ils ne voulaient point de commandant, disant que la paix étant faite ils n'en avaient plus

(1) En 1536, les troupes de Charles-Quint assiégèrent Entrevaux dont la défense devait alors être assurée par le seigneur d'Entrevaux, Jacques de Glandevex, écuyer et coseigneur de Castellet Saint-Cassien. Elles prirent la ville, malgré la résistance désespérée des habitants dont beaucoup furent passés au fil de l'épée. La population se souleva en 1542 et chassa l'ennemi. Elle se plaça alors sous la protection du roi de France, François Ier qui, par lettres patentes du 31 juillet 1542, accorda aux habitants d'Entrevaux des franchises et d'importants privilèges. On a trois versions différentes sur les circonstances de la prise d'Entrevaux par les Impériaux en 1536. Les avis des historiens provençaux sont partagés. Cf. Albin Bernard, *Essai historique sur Entrevaux*, Castellane, Gauthier, 1889. in-18, 92 p Charles Jacquet, *Une Trilogie Provençale : Glandèves, Entrevaux, La Sedz*, 1937. in-16, 180 p. Nice, Don Bosco,

affaire. S'ils avaient eu affaire à un autre qu'à la Contardièrre, ils auraient été rigoureusement châtiés ; mais au lieu de s'en plaindre comme il devait, il a radouci la narration de leur emportement le mieux qu'il a pu et cela s'était fort bien accommodé.

Aujourd'hui, M. l'évêque de Glandèves les révolte tant qu'il peut contre lui. Ne voilà-t-il pas un joli prélat ? Je vous envoie copie de la lettre qu'il m'écrit et je vous supplie, Monsieur, d'y vouloir faire attention, car bien sûrement M. de la Contardièrre est mieux dans les principes de la religion que lui et serait capable de lui en faire de bonnes leçons, tout évêque qu'il est.

Pour de la probité et du désintéressement, homme du monde n'en a tant que lui. Que veut-il donc dire contre lui des mensonges ! On dit qu'il n'en manque pas, ce ne doit cependant pas être là le caractère d'un évêque. Je suis sûr du moins que ce n'est pas celui de M. de la Contardièrre.

Je suis toujours avec beaucoup d'attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Maréchal de Vauban.

Le ministre Chamillart venait de confier au baron de Glandèves (1) la mission d'enquêter sur les incidents d'Entrevaux et de tâcher d'arbitrer le différend entre l'évêque et le gouverneur.

Mgr de Sabran recusa le baron. Il écrivit, le 8 mai 1705, à Chamillart :

« M. le baron de Glandèves m'est suspect. Annibal de Glandèves son trisaïeul trahit François 1er, livra à Charles-Quint la ville d'Entrevaux dont il était seigneur et il en fut privé pour cause de félonie.

Durant le dernier siège d'Entrevaux, un officier surprit une lettre que M. le Chevalier de Glandèves écrivait aux ennemis du Roi, étant seul de sa famille avec son frère, le

(1) Le baron de Glandèves servait devant Nice avec le grade de lieutenant-colonel du bataillon français de la Marine. La famille de Glandèves ou de Glandevex eut, du XIe au XVIe siècle, la seigneurie d'Entrevaux qu'elle perdit en 1536. Elle eut longtemps la seigneurie d'une grande partie du diocèse de Glandèves, sous les noms divers de Glandevex, du Puget, de Saint-Alban. Elle a occupé une place importante dans l'histoire de la Provence. Elle a fourni à la Provence des sénéchaux ; à Marseille, des évêques et des viguiers ; à la France, des généraux, des amiraux.

chevalier du Castellet qui était resté à la ville. Lorsqu'on sut qu'elle devait être assiégée, il y eut d'abord une rumeur à faire craindre une sédition contre ces deux messieurs qui m'obligea dans le moment d'aller prier Monsieur de la Contardière de l'étouffer et de pourvoir à tout.

Après le décampement des troupes ennemies, toute sa famille étant revenue à Entrevaux, M. le baron de Glandèves me dit, en rencontre, qu'il était surpris que les ennemis du Roi m'eussent fait un si grand mal à la maison et parc de la Sedz. Je lui répondis qu'on ne m'en aurait pas fait si j'avais pris les mêmes précautions que lui. Il n'y eut rien de plus alors entre lui et moi et ayant compris ce que je voulais dire, il a cessé et toute sa famille de venir chez moi et ils me saluent fort froidement quand ils me rencontrent.

M. de la Contardière l'a demandé comme commissaire, lui ayant rendu au sujet de cette lettre un très grand service. L'expédient serait que les deux curés des deux églises de cette ville publiassent un monitoire où toutes les plaintes de M. de la Contardière et les miennes seraient articulées, sur lesquelles on serait obligé de déposer la vérité sous peine d'excommunication et les dépositions qu'ils recevraient vous seraient envoyées pour en faire ce que vous jugeriez à propos. Vous pourriez encore, Monsieur, nommer à ce sujet M. le marquis d'Usson (1) qui est notre voisin ... »

L'évêque et le gouverneur continuaient à se quereller, à répandre des factums dans Entrevaux. On intercepta une lettre adressée à l'évêque par le « chevalier de Blagnasc commandant des troupes de Savoie ». Ce curieux document fut aussitôt transmis à Versailles. L'original est dans le registre côté 1900.

« Nice, ce 4 août 1705. J'ai encore moins de regret que Votre Grandeur de ce qu'elle n'a pas voulu accepter l'offre que je lui ai faite pour la dédommager du peu de comestible qu'on a consommé dans votre maison qui, à la vérité, ne vaut pas la peine de faire tant de bruit ; mais, comme vous avez cru qu'il vous serait avantageux de vous en tenir aux puissances en exagérant votre perte pour en tirer, à ce que l'on croit, quelque grand profit d'une chose de peu de considération,

(1) Le lieutenant général Jean d'Usson, marquis de Bénac commandait alors le corps des troupes françaises d'observation devant Nice pendant la trêve de six mois conclue le 19 avril 1705.

je vous prie de poursuivre votre cause devant vos cours et me laisser en repos.

Pendant Votre Grandeur me permettra que je la prie de me rendre plus de justice qu'elle n'a fait et de ne pas, pour un motif d'intérêt, soutenir votre cause en déchirant la réputation d'autrui sans aucun juste fondement, particulièrement pour les choses saintes pour lesquelles nous avons autant de respect que Votre Grandeur... »

Sur l'ordre de Louis XIV, le chancelier Jean-Baptiste Colbert marquis de Torcy enjoignit à l'évêque et au gouverneur de mettre fin à une querelle dans laquelle le bien public et le service du roi ne pouvaient que perdre.

La lettre adressée à la Contardièrre est ainsi conçue :

« Monsieur, le Roi a entendu la lecture de toutes les plaintes que vous avez portées contre M. l'évêque de Glandèves et de toutes celles qu'il a portées contre vous, et Sa Majesté n'a pu approuver les ordonnances ou écrits que vous avez faits l'un contre l'autre. Ils lui ont paru être l'effet d'un chagrin réciproque qui ne convient ni au bien de son service ni à l'édification du public. Elle m'a ordonné de vous écrire et de vous dire que vous rassembliez tout ce que vous pourrez trouver d'exemplaires des écrits que vous avez faits ou fait faire sur ce démêlé et que vous les supprimiez de manière qu'il n'en soit jamais fait mention.

Au surplus, elle est persuadée que rien ne convient mieux à vous et à M. l'évêque de Glandèves que de vivre ensemble dans une parfaite intelligence tant par rapport au bien de son service qu'à celui du public et elle ne doute pas que vous ne fassiez tout ce qui pourra dépendre de vous pour y parvenir.

J'ai parlé dans le même sens à M. l'évêque de Glandèves.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur. »

De Torcy.

Versailles, 8 septembre 1705.

Pour faire diversion à la trêve qui lui était ainsi imposée avec le gouverneur, le bouillant évêque de Glandèves se retourna contre le conseil communal, réclama l'élargissement du chemin de la Sedz, la conduite des eaux de la Chalvagne pour l'arrosage du parc épiscopal... Il déchaîna une véritable cascade de procès...

Paul CANESTRIER.